

rejeté

## SÉNAT

le 14 novembre 1965.

PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE 1965-1966

## PROJET DE LOI

REJETÉ PAR LE SÉNAT-EN DEUXIÈME LECTURE

*autorisant la ratification de l'Accord entre la République française et la République algérienne démocratique et populaire concernant le règlement de questions touchant les hydrocarbures et le développement industriel de l'Algérie.*

*Le Sénat a rejeté, en deuxième lecture, le projet de loi adopté par l'Assemblée Nationale, en deuxième lecture.*

Délibéré, en séance publique, à Paris, le 14 novembre 1965.

Le Président,

Signé : Gaston MONNERVILLE.

Voir les numéros :

Assemblée Nationale (2<sup>e</sup> législ.) : 1<sup>re</sup> lecture : 1578, 1610, 1595 et in-8° 421.2<sup>e</sup> lecture : 1660, 1661 et in-8° 433.

Sénat : 14, 22, 29, 37 et in-8° 12 (1965-1966).

51 (1965-1966).